



La Lettre municipale

P1 / Carnaval

P2 / Conseil Municipal

P3 / Informations municipales (suite)

P4 / Manifestations

Informations municipales

CARNAVAL



Crédit-photo : Mairie

Le dimanche 6 avril, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents ont défilé dans les rues de Codognan à l'occasion du Carnaval.

Séance du 7 avril 2025

- Approbation, à l'unanimité, du compte financier unique (CFU) 2024 :
Excédent de fonctionnement : 434 225,14 € - Excédent d'investissement : 75 474,95 €
- Approbation, à l'unanimité, de l'affectation de résultat (Affectation de 230 000 € en section d'investissement et conservation de 204 225,14 € en fonctionnement).
- Approbation, à l'unanimité, du maintien des taux d'imposition (Taxe foncière sur le bâti : 48 %, taxe foncière sur le non bâti : 74,54 % et taxe d'habitation : 15,31 % (taxe applicable sur les résidences secondaires et les logements vacants).
- Approbation, à l'unanimité, du budget primitif 2025 :
Equilibre de la section de fonctionnement à 2 193 526 € et équilibre de la section d'investissement à 894 735 €.
- Approbation, à l'unanimité, de la mise en place de la fongibilité des crédits en sections de fonctionnement et d'investissement.
- Approbation, à l'unanimité, du détail des subventions aux associations (All Five Académie : 3 000 €, Amicale des donneurs de sang : 280 €, Amis du Bon Vieux Temps : 260 €, Anciens combattants Vergèze-Codognan : 260 €, APE « Les Petits Loups des Cèdres » : 4 890 € dont 1 040 € affectés à la classe de découverte (école élémentaire « Les Cèdres »), Boule amicale : 680 €, Carrefour Culturel Codognanais : 3 230 € dont 2 600 € affectés à la bibliothèque, Chasse St Hubert : 630 €, Club taurin « Les Enganes » : 1 250 €, Club taurin « La Ficelle » : 1 000 €, Cod'Artists : 210 €, Codogym : 680 €, Codolien : 160 €, Collectif citoyen d'accueil des migrants Vergèze-Codognan : 320 €, Courir avec Sarah : 210 €, Croix Rouge : 630 €, Fiesta Brava : 1 000 €, FNAC : 110 €, Karaté club : 840 €, Maison des Enfants : 210 €, OGEF La Sarrazine : 1 040 €, Tennis club : 780 €, Terre des Enfants : 260 €, Terre et crayons (collège) : 210 €.
- Approbation, à l'unanimité, d'une subvention de 26 000 € au Comité des Fêtes.
- Approbation, à l'unanimité, d'une régularisation d'indemnité de remboursement anticipé relative à des emprunts renégociés.
- Approbation, à l'unanimité, de la création d'un poste d'Adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} mai 2025.
- Approbation, à l'unanimité, d'une modification de la convention « Application du droit des sols » avec la CCRVV (Modification portant sur la consultation des communes en matière de pluvial et d'accès à la voirie).
- Approbation, à l'unanimité, d'une convention avec la fondation d'entreprise CLARA pour la prise en charge et la gestion des colonies de chats libres.
- Approbation, à l'unanimité, du prêt de la salle « Maison du Peuple » à titre gracieux pour les sociétés et entreprises domiciliées sur la commune pour des événements n'engendrant pas de profits.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Cérémonie du 8 mai

**Monsieur Philippe GRAS, Maire de Codognan,
le Conseil Municipal,
le Conseil Municipal Jeunes**
vous convient à la Cérémonie de commémoration
de la capitulation de l'Allemagne le jeudi 8 mai 2025.
10 h 30 : rendez-vous devant la Maison du Peuple
10 h 45 : dépôt de la gerbe au monument aux morts
suivi du verre de l'amitié à la Maison du Peuple

Mardi 6 mai 2025 (de 18h à 19h30 entrée libre)

Bibliothèque de Codognan Rencontre Histoire & patrimoine

**Trois habitants de Codognan évoquent leur enfance
à Codognan et Vergèze entre 1939 et 1945**

Simone, Eliane et Henri témoigneront

Projection d'images d'époque Verre de l'amitié en fin de séance



Période estivale – Juin, juillet et août

Pas de collectes des végétaux et encombrants.

Pas de prêt de la benne à végétaux.

Restaurant scolaire – Ecole élémentaire « Les Cèdres »

Le lundi 7 avril, les élus ont visité le futur restaurant scolaire et ont pu constater l'avancée des travaux.
Fin du chantier : septembre 2025.



Travaux rue des Mourgues (de la rue des Mas à la rue du Stade)

Des travaux de réfection de voirie seront réalisés durant l'été 2025.

Si vous souhaitez effectuer des travaux (branchements ...) impactant le domaine public, ceux-ci doivent être engagés avant le début des travaux de réfection.

DÉBROUSSAILLEMENT : Une obligation légale pour prévenir les incendies

Le débroussaillage des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt.

Il protège également la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.

Les obligations légales de débroussaillage s'appliquent à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier.

Elle concerne :

- toute la parcelle en zone urbaine qu'elle soit bâtie ou non,
- les 50 mètres autour de toute construction ou installation en zone non urbaine.

Pour savoir si vous êtes concernés par l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) :

<https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger/OLD-obligations-legales-de-debroussaillage>

Parcours de santé « Joseph Serrano » - Vente de glaces

Pour vous désaltérer tout l'été, Majiglaces sera présent :

- 14, 21 et 28 mai
 - 4, 11 et 25 juin
 - Tous les mercredis de juillet, août et septembre
- de 14 heures à 17 heures 30.



PROJET DE SECURISATION DES DIGUES ET DE RENATURATION DU RHÔNY

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Afin de présenter le calendrier de réalisation du projet de sécurisation des digues et de renaturation du Rhôny à Vergèze/Codognan mené par la Communauté de communes Rhôny-Vistre-Vidourle avec l'Établissement Public Territorial de Bassin Vistre-Vistrenque et le SIVOM du Moyen Rhôny, une réunion publique d'information est organisée :

Lundi 28 avril 2025 à 19H.

A la salle La Domitienne,

Rue du Levant

30920 CODOGNAN

MANIFESTATIONS

FÊTE DE LA
TRANSHUMANANCE

CODOGNAN
Dimanche
4 Mai 2025

Rendez-vous 9h30 aux arènes
Déjeuner offert
10h30 départ pour le parcours de santé



AFA CUP 2025
CODOGNAN
30, 31 MAI ET 1ER JUIN

VENDREDI 30 MAI A PARTIR DE 19H00
FÉMININES SÉNIORS À 8

SAMEDI 31 MAI À PARTIR DE 9H00
CATÉGORIES U6/U7 & U10/U11

DIMANCHE 1ER JUIN À PARTIR DE 9H00
CATÉGORIES U8/U9 & U12/U13

Coupes et/ou trophés
pour toutes les équipes.

2 Terrains Pelusés
Récompense
individuelle pour tous
les joueurs!
Tournoi homologué par le
district Gard Lozère

Buvette, Restauration & Animation sur place
Contact Joan 06 29 55 69 13

Renseignements, Réservations & Dossiers: 561066@footoccitanie.fr



Vide grenier organisé par le Comité des Fêtes dimanche 27 avril 2025 de 8h à 16h.